



Réponse de Eva JOLY

17 avril 2012

Je considère que le blocus de Gaza est une impardonnable injustice envers la population civile. A mon retour d'une mission à Gaza en 2011, j'ai eu l'occasion de m'adresser à Lady Ashton, Haute Représentante de l'UE pour les Affaires étrangères en session plénière du Parlement européen pour lui dire que « ...nous ne pouvons plus nous contenter de reconstruire inlassablement les bâtiments. Nous devons construire la paix. Et nous devons le faire maintenant. »

Le temps presse. Comme candidate EELV, je mettrai en œuvre tous les instruments juridiques dont nous disposons pour le respect de toutes les dispositions prises par l'Union européenne afin d'obtenir que toutes les déclarations soient enfin suivies d'actes. Je considère qu'au sein de l'Union européenne comme en France, la cohérence des politiques est une priorité. L'UE est un très grand partenaire commercial d'Israël et l'accord d'association Israël- UE un levier politique et économique pour faire bouger les lignes. Toutes les dispositions de l'accord doivent être respectées. Les droits de l'homme ne doivent pas être laissés de côté au profit des droits de l'homme d'affaires.

Au nom de la France, je demanderai la suspension de l'accord d'association tant qu'Israël ne respecte pas le droit international et la IV^e convention de Genève. Ceci est valable pour exiger la levée du blocus comme pour l'arrêt de la colonisation en Cisjordanie et à Jérusalem -Est.

[VOIR L'INTÉGRALITÉ DES RÉPONSES DES CANDIDAT\(E\)S.](#)

- **Emplacement** : Vous êtes ici : [Accueil](#) > [Agir](#) > [Campagnes](#) > [Campagnes passées](#) > [Election présidentielle 2012](#) > [Levée du blocus de Gaza](#) >
- **Adresse de cet article** : <https://plateforme-palestine.org/Reponse-de-Eva-JOLY-2501>